



3 août 2023

(23-5302)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: RÈGLEMENT DE 2019 (MODIFICATION) SUR LES DESSINS ET  
MODÈLES INDUSTRIELS (S.I. N° 587/2019)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>IRLANDE</b>
--	----------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Règlement de 2019 (Modification) sur les dessins et modèles industriels (S.I. n° 587/2019)
<b>Objet</b>	Dessins et modèles industriels
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_10963_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_10963_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/IRL/D/5</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	
<p>La modification de ce texte réglementaire (S.I. n° 587/2019) fait suite à celle de la Loi de 2019 sur le droit d'auteur et autres dispositions relatives à la propriété intellectuelle en ce qui concerne le changement de nom de l'Office des brevets et l'accès aux tribunaux. Les modifications apportées aux articles 3, 30 et 31 visent à changer le nom de l'Office de brevets, comme cela a été fait dans la Loi de 2019 sur le droit d'auteur et autres dispositions relatives à la propriété intellectuelle. Compte tenu des modifications relatives aux tribunaux apportées à la Loi de 2019 sur le droit d'auteur et autres dispositions relatives à la propriété intellectuelle, les articles 48 et 49 du texte notifié ont été révisés pour établir que les procédures relatives à la PI peuvent être engagées devant le tribunal compétent.</p>	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais

---

<b>Entrée en vigueur</b>	2 décembre 2019
<b>Autre date</b>	Adoption: 26 novembre 2019

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	27 avril 2023
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	<i>Intellectual Property Unit</i> (Unité de la propriété intellectuelle) <i>Department of Enterprise, Trade and Employment</i> (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi) <a href="mailto:trademarks@enterprise.gov.ie">trademarks@enterprise.gov.ie</a>

---

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.